ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

SEPTIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Paris, les 9 et 13 novembre 1989

Compte rendu des travaux

- 1. La septième Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel s'est tenue à Paris les 9 et 13 novembre 1989, pendant la vingt-cinquième session de la Conférence générale.
- 2. Quatre-vingt huit des cent onze Etats parties à la Convention à la date du 30 octobre 1989 et disposant ainsi du droit de vote étaient représentés à cette réunion.
- 3. Les représentants de treize Etats non parties à la Convention ont participé à l'Assemblée générale en qualité d'observateurs. Les représentants de quatre Organisations non gouvernementales ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs.
- 4. La liste des participants à l'Assemblée générale figure à l'annexe I du présent document.
- 5. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'Unesco a assuré le secrétariat de l'Assemblée.
- Dans son allocution d'ouverture, le Sous-Directeur général pour la culture et la communication, représentant le Directeur général, a évoqué les progrès de la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. Il a informé l'Assemblée que le nombre des Etats parties depuis la dernière Assemblée générale était passé de 96 à 111 et que celui des biens culturels et naturels inscrits de 247 à 315. Il a ajouté que l'assistance apportée aux Etats parties au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préservation de leurs biens inscrits était la manifestation la plus concrète du système de solidarité institué par la Convention. Depuis la création du Fonds du Patrimoine mondial des activités de coopération technique avaient été financées pour un montant de 7.465.000 dollars des Etats-Unis d'Amérique, dont 3.000.000 ont été consacrés à la formation de spécialistes. A cet égard, il a rappelé que cette assistance dépendait des contributions des Etats parties. Il a tenu à

souligner le montant élevé de contributions restant dues au titre de l'exercice 1988-1989 et a lancé un appel pour que les Etats parties s'emploient à assurer au Fonds les ressources régulières qui seules permettront le développement de l'assistance internationale accordée aux Etats parties. Il a enfin évoqué devant l'Assemblée les solutions que le Comité du patrimoine mondial, à travers son Bureau, avait considéré devoir suggérer à l'Assemblée générale pour assurer une rotation effective des membres du Comité.

- 7. L'Assemblée générale a élu par acclamation S.Exc. E.G. Whitlam (Australie) président. L'Assemblée générale a également élu à l'unanimité les représentants de l'Italie, du Mexique, du Sénégal et de la Tunisie, vice-présidents et M. Keoule Boundy (Mali), rapporteur.
- 8. L'ordre du jour de la session a été adopté à l'unanimité sans modification.
- 9. L'Assemblée générale a examiné le document CC-89-CONF.013/2 par lequel les comptes du Fonds du patrimoine mondial étaient soumis à l'Assemblée, conformément au Règlement financier de ce Fonds. L'Assemblée a été informée que des contributions avaient été reçues de plusieurs Etats parties après le 31 août 1989. L'état détaillé de ces contributions se trouve ci-après.

Etat partie	Somme	Années de contribution
	(en dollars des	
	Etats-Unis d'Amériqu	le)

Chypre	958	1988-1989	
Costa Rica	696	1986 à 1988	
Italie	4.799	1989	
Jamaïque	479	1988	
Monaco	10	1989	
Nouvelle-Zélande	20.259	1986 à 1989	
Pakistan	1.544	1988-1989	
Pérou	157	1989	
Pologne	15.093	1989	
Rép. arabe syrienne	3.451	1984 à 1988	
République de Corée	4.791	1989	
Rép. dém. allemande	31.384	1989	

Rép. unie de Tanzanie	200	1987-1988
Sénégal	452	1988-1989
Sri Lanka	294	1988-1989
Yougoslavie	21.562	1988-1989

- 10. L'Assemblée générale a ensuite pris note de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour l'exercice financier qui s'était terminé le 31 décembre 1987, de l'état intérimaire des comptes de l'exercice financier 1988-1989 établi au 31 août 1989 et de l'état récapitulatif des contributions reçues des Etats parties à la date du 31 août 1989, présentés dans le document CC-89/CONF.013/2. Elle a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les contributions reçues depuis le 31 août 1989.
- 11. L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité que, pour l'exercice 1990-1991, le montant des contributions obligatoires à verser au Fonds du patrimoine mondial, calculées en dollars des Etats-Unis d'Amérique, serait maintenu à 1 % du montant des contributions des Etats parties au budget ordinaire de l'Unesco, conformément à l'Article 16, paragraphe 1 de la Convention, comme il en avait été décidé aux six précédentes Assemblées générales.
- L'examen du point 7 de l'ordre du jour portant sur l'examen des moyens d'assurer au sein du Comité du patrimoine mondial une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde a donné lieu à un débat approfondi. Dès l'ouverture du débat le Délégué de Sri Lanka dont le mandat au sein du Comité arrivait à terme a expliqué que son pays retirait sa candidature à une réélection pour répondre à la nécessité d'assurer la rotation des membres du Comité. La plupart des orateurs ont été d'avis qu'une meilleure rotation des membres du Comité était un préalable nécessaire à une amélioration de la représentation géographique et culturelle au sein du Comité. En complément de cette rotation, nombre d'intervenants ont été d'avis que le Comité du patrimoine mondial devait envisager de nouvelles procédures telles que la définition de quotas régionaux pour les prochaines élections. Le nombre d'Etats parties allant croissant, l'application de mécanismes électoraux devient indispensable pour permettre d'assurer en pratique la représentation des régions et cultures évoquée à l'Article 8, paragraphe 2 de la Convention. Quelques orateurs, tout en reconnaissant les difficultés inhérentes à une procédure de révision de la Convention ont toutefois considéré qu'à long terme il serait peut-être nécessaire d'y recourir pour élever à 36 le nombre des membres du Comité actuellement fixé par l'article 8, paragraphe 1 de la La formule intermédiaire proposée par le Bureau du Comité tendant à instituer une nouvelle catégorie d'observateurs aurait permis aux membres sortant du Comité d'être qui formellement, autant qu'étroitement, associés à ses travaux pendant une période de 4 ans, étant entendu qu'ils ne se représenteraient pas à de nouvelles élections avant six ans, n'a

pas été retenue. A l'issue du débat sur ce point l'Assemblée a en conséquence adopté la Résolution ci-après :

"L'Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

Rappelant l'article 8, paragraphe 2, de la Convention aux termes duquel 'l'élection des membres du Comité doit assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde';

Considérant qu'à cette fin il est important de respecter une rotation dans la représentation des Etats parties au Comité;

<u>Invite</u> les Etats parties à la Convention du patrimoine mondial, dont le mandat au sein du Comité expire d'envisager de ne pas se présenter à une ré-élection pendant une période appropriée;

<u>Demande</u> au Président, lors de chaque élection, d'inviter les Etats parties à tenir compte de la présente Résolution;

<u>Invite</u> le Président du Comité du patrimoine mondial à faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager les Etats parties dont le mandat au Comité vient d'expirer à rester étroitement associés aux travaux du Comité pendant une période de quatre ans, conformément à l'article 8.1 du règlement intérieur du Comité;

<u>Invite</u> le Comité du patrimoine mondial à continuer d'examiner, lors de ses sessions des deux prochaines années, des procédures supplémentaires, telles que des quotas par région susceptibles d'assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde, conformément à l'article 8, paragraphe 2, de la Convention;

<u>Invite</u> enfin le Comité du patrimoine mondial à formuler des propositions en vue de la prise en charge éventuelle de tout ou partie des frais de voyage et de séjour des membres du Comité représentant les Etats les moins avancés."

13. Au titre de l'examen du point 8 de son ordre du jour, l'Assemblée générale a été appelée à élire sept membres du Comité du patrimoine mondial, en remplacement des sept membres ci-après, dont le mandat devait expirer à la fin de la vingt-cinquième session de la Conférence générale : Algérie, Australie, Liban, Malawi, Norvège, Sri Lanka et Turquie. Lecture a été donnée à l'Assemblée de la liste des Etats parties qui avaient présenté leur candidature. Conformément à l'Article 16, paragraphe 5 de la Convention, la liste des candidats a été limitée aux Etats parties qui avaient versé leur contribution au Fonds du patrimoine mondial jusqu'à l'année 1988 comprise. Les Etats suivants ont été déclarés candidats : Allemagne (République fédérale d'), Chypre, Colombie, Espagne, Finlande, Hongrie, Indonésie, Nouvelle-Zélande, Oman, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, Sénégal, Thailande et Yougoslavie.

- 14. Sur décision du Président, l'élection a eu lieu au scrutin secret. Les délégués de Monaco et de la République démocratique allemande ont été désignés comme scrutateurs.
- 15. Les résultats du premier tour de scrutin, proclamés par le Président, ont été les suivants :

Premier tour

Nombre d'Etats parties ayant le droit de vote	111
Nombre d'Etats absents	29
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	80
Nombre de voix constituant la majorité requise pour	
être élu	41

Etats ayant obtenu la majorité requise :

Sénégal	49
Oman	43
Colombie	41

Le président a déclaré élus membres du Comité du patrimoine mondial au premier tour de scrutin les Etats parties suivants : Colombie, Oman, Sénégal.

- 16. Conformément au Règlement intérieur, le deuxième tour de scrutin devait être limité aux Etats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, étant entendu que leur nombre ne pourrait excéder le double du nombre de sièges restant à pourvoir. Parmi les candidats restants, la Thaïlande, le Pérou, l'Indonésie, la République arabe syrienne, la Nouvelle-Zélande, la Hongrie, la Yougoslavie et la Finlande avaient obtenu le plus grand nombre de voix. Un deuxième tour de scrutin, limité à ces huit Etats, a donc eu lieu.
- 17. Les résultats du deuxième tour de scrutin, proclamés par le Président, ont été les suivants :

Deuxième tour :

Nombre d'Etats ayant le droit de vote	111
Nombre d'Etats absents	45
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	66
Nombre de voix constituant la majorité requise	
pour être élu	34

Etats ayant obtenu la majorité requise :

Pérou		41
République arabe	syrienne	39

Le président a déclaré élus membres du Comité du patrimoine mondial au deuxième tour de scrutin les Etats parties suivants : Pérou, République arabe syrienne.

18. A la reprise de la session, le 13 novembre 1989, le troisième tour de scrutin a été organisé avec deux nouveaux scrutateurs, l'Inde et le Portugal. Conformément au Règlement intérieur, le troisième tour de scrutin devait être limité aux Etats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, étant entendu que leur nombre ne pourrait excéder le double du nombre de sièges restant à pourvoir. Parmi les candidats restants, la Thaïlande, la Finlande, l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande avaient obtenu le plus grand nombre de voix. Les résultats, proclamés par le Président, ont été les suivants:

Troisième tour

Nombre d'Etats ayant le droit de vote	111
Nombre d'Etats absents	51
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	58
Nombre de voix constituant la majorité requise	
pour être élu	30

La Thaïlande ayant seule obtenu la majorité requise avec 39 voix en sa faveur, un quatrième tour de scrutin a été organisé entre la Finlande et l'Indonésie.

19. Les résultats du 4ème tour de scrutin proclamés par le Président ont été les suivants :

Quatrième tour

Nombre d'Etats ayant le droit de vote	111
Nombre d'Etats absents	48
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	61
Nombre de voix constituant la majorité requise	
pour être élu	32

L'Indonésie, recueillant 34 voix, a donc été déclarée élue.

20. Au titre du point 9 de l'ordre du jour "Questions diverses", le représentant de la Tunisie a lancé un appel en faveur d'une assistance au site de Tipasa, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, qui a eu a souffrir d'un récent séisme. Plusieurs orateurs se sont joints à lui et ont souhaité que le Comité du patrimoine mondial se penche sur cette question lors de ses prochaines assises. Le Secrétariat a alors précisé qu'une demande de l'Algérie au titre de l'assistance d'urgence pourrait être présentée à tout moment et serait examinée sans délai. Le délégué de la Thaïlande a, pour sa part, souhaité que l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial soit présenté d'une façon plus détaillée lors des prochaines Assemblées générales.

21. Après s'être félicité d'avoir pu constater que la réunion avait permis de dégager les principes généraux d'une meilleure répartition géographique des membres du Comité, le Président a déclaré close la septième Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial.



Annexe 1/Annex 1

SEPTIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL/SEVENTH GENERAL ASSEMBLY CONCERNING THE PROTECTION OF THE WORLD CULTURAL AND NATURAL HERITAGE

Siège de l'Unesco/Unesco Headquarters 9 novembre 1989/9 November 1989

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

I. Représentants des Etats parties à la Convention/ Representatives of States Parties to the Convention

AFGHANISTAN

Mr. Mir Mirhamad JOYENDA Secretary-General National Commission for Unesco

ALGERIE/ALGERIA

Mr. Noureddine GAOUAOU Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Uneso

ALLEMAGNE (Rép. féd. d')/GERMANY (Fed. Rep. of)

Mr. Klaus VON RAUSSENDORFF
Deputy Permanent Delegate to Unesco

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

M. Ibrahim AL-SHEIKH Attaché culturel de l'Arabie saoudite en France Délégation permanente auprès de l'Unesco

ARGENTINE/ARGENTINA

Mr. Edouardo M. AILRALDI Alternate Permanent Delegate Permanent Delegation to Unesco

M. Alberto CARRI Conseiller Délégation permanente auprès de l'Unesco

M. Carlos A. GIANOTTI Délégation permanente auprès de l'Unesco

AUSTRALIE/AUSTRALIA

The Hon Edward G. WHITLAM
Member of the Unesco Executive Board

Mr. John L. LANDER Alternate Permanent Delegate to Unesco

Ms Angela MAYS Secretary National Commission for Unesco

BANGLADESH

Mr. Ali M. YAKUB First Secretary Permanent Delegation to Unesco

BRESIL/BRAZIL

M. Caio Marcio R. COLOMBO Secretary Permanent Delegation to Unesco

BULGARIE/BULGARIA

M. Venelin KOUMBIEV Directeur à la Direction générale "Activité culturelle internationale" au Comité de la culture

M. Boyko LAZAROV Expert à la Division "Unesco et les ONG" au Comité de la culture

M. Ivan BOYADJIEV Deuxième Secrétraire Délégation permanente auprès de l'Unesco

CAMEROUN/CAMEROON

M. Henri MEVA'A ONDO Directeur de la culture et de la cinématographie Ministère de l'information et de la culture

M. Mbella MBELLA Deuxième conseiller à l'Ambassade du Cameroun à Paris

CANADA

Mme Marie-José BROSSARD JURKOVICH Adjointe du Ministre conseiller Délégation permanente

CHILI/CHILE

M. Raùl SANHUEZA CARVAJAL Troisième Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

CHINE (Rép. populaire de) / CHINA (People's Rep. of)

M. ZHANG Chongli Secrétaire général adjoint Commission nationale chinoise pour l'Unesco

Mme QI Yanfen Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

M. QIU Xunyuan Division du programme et de la coopération Commission nationale pour l'Unesco

CHYPRE/CYPRUS

S. Exc. M. Constantin LEVENTIS Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Christos CASSIMATIS Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

COLOMBIE/COLOMBIA

S. Exc. Mme Gloria PACHON de GALAN Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

Mme Cecilia ZAMBRANO Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

Mme Natalia MARTIN-LEYES Deuxième Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

COSTA RICA

Mme Yvette BOURILLON de RICKEBUSCH Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

COTE D'IVOIRE

M. René-Pierre ANOUMA Secrétaire général Commission nationale pour l'Unesco

M. Etienne MIEZAN EZO Conseiller Délégation permanente auprès de l'Unesco

CUBA

Mme Rita SOLIS FERREIRO Secrétaire permanente Commission nationale pour l'Unesco

Mme Nilda ALBA ARANGO Chef de département Ministère de la culture

DANEMARK/DENMARK

Mr. Finn OVESEN
Deputy Secretary-General
National Commission for Unesco

EGYPTE/EGYPT

S. Exc. M. Mohamed Sami ABDEL HAMID Ambassadeur Delégué permanent auprès de l'Unesco

M. Mohamed Safouat SALEM Conseiller Délégation permanente auprès de l'Unesco

EQUATEUR/ECUADOR

M. Rodrigo RIOFRIO Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

ESPAGNE/SPAIN

M. Juan Luis MUNOZ de LABORDE Delégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

Mme Susana FERNANDEZ GABALDON Archéologue Département des monuments et de l'archéologie Ministère de la culture

ETATS-UNIS D'AMERIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Mr. Richard T. MILLER US Observer at Unesco

Mme Hazer M. REITZ US Observer Mission at Unesco

FINLANDE/FINLAND

Mme Marjatta OKSANEN Conseiller pour les affaires culturelles Ministère de l'éducation Secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco

FRANCE

M. Jean BAISNEE Coordonateur multilatéral Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques au Ministère des affaires étrangères

M. Jean-Pierre BOYER Conseiller technique Commission nationale pour l'Unesco

GABON

M. Jean-Paul NYALENDO Secrétaire général Commission nationale pour l'Unesco

GRECE/GREECE

M. Yannis TZEDAKIS Directeur des Antiquités classiques et préhistoriques Ministère de la culture

M. Themistoclis DEMIRIS Deuxième Secrétaire d'Ambassade Délégation permanente auprès de l'Unesco

Mlle Androniki MILTIADOU Conseiller aux affaires culturelles Délégation permanente auprès de l'Unesco

GUATEMALA

M. Juan Carlos CASTRO Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

GUYANE/GUYANA

Mme Carmen JARVIS Secrétaire général Commission nationale pour l'Unesco

HONDURAS

S. Exc. Mme Chantal VILLEDA de MONTLOVIER Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Carlos ALVAREZ YCAZA Attaché culturel Delégation permanente auprès de l'Unesco

HONGRIE/HUNGARY

Mr. Sandor PAPP Deputy Permanent Delegate to Unesco

INDE/INDIA

Mme Swatantra Kaur SEKHON Director, Cultural Heritage

Mme Monika KAPIL Second Secretary Permanent Delegation to Unesco

INDONESIE/INDONESIA

S. Exc. M. Marsetio DONOSEPOETRO Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Sukarni SIKAR Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

M. Bindu MARBUN Troisième Secrétaire Ambassade d'Indonésie à Paris

IRAK/IRAQ

M. Luay Siddiq AL-OMARY Iraqi National Commission Ministry of Education

ITALIE/ITALY

Mme Licia VLAD BORELLI Inspecteur Ministère des biens culturels

M. Raffaele BRIGLI Délégation permanente auprès de l'Unesco

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE/LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

S. Exc. M. Youssef ELSHIN Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

JAMAIQUE/JAMAICA

Ms Sylvia THOMAS Secretary-General National Commission for Unesco

JORDANIE/JORDAN

M. Zougan OBIEDAT Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

M. Wajed MUSTAKIM Conseiller Délégation permanente auprès de l'Unesco

LIBAN/LEBANON

M. Wagih GHOSSOUB Conseiller culturel Délégation permanente auprès de l'Unesco

LUXEMBOURG

M. Raymond WEBER Directeur des relations culturelles Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

MADAGASCAR

M. Henri RAMILIARISON Secrétaire général Ministère de la culture

M. Hery Zo RALAMBOMAHAY Secrétaire général adjoint Commission nationale pour l'Unesco

Mme Patricia RASOAZANAMALALA Chef de la Division Promotion de la promotion littéraire Ministère de la culture et des arts révolutionnaires

MALAISIE/MALAYSIA

H. Exc. Mr. Dato Hassan AHMAD Ambassador Permanent Delegate to Unesco

Mr. Salleh AWANG HAD Secretary-General National Commission for Unesco

Mr. Mohamed OMAR
Deputy Secretary-General
National Commission for Unesco

MALAWI

Mr. Gadi G.Y. MGOMEZULU Deputy Secretary Ministry of Education and Culture

MALI

M. Keoule BOUNDY Conseiller technique Ministère des sports, des arts et de la culture

MALTE/MALTA

M. Salvino BUSUTTIL
President
National Commission for Unesco

M. Ives de BARRO Conseiller Ambassade de Malte à Paris

MAROC/MOROCCO

M. Driss AMOR Delégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

MAURITANIE/MAURITANIA

M. Ahmed Baba OULD DEIDA Conseiller Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

MEXIQUE/MEXICO

S. Exc. M. Miguel LEON-PORTILLA Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

Mme Guadalupe UGARTE de BERNARD Deuxième Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

MONACO

M. Jacques BOISSON Ministre conseiller Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

NEPAL

H. Exc. Mr. Dilli Raj UPRETY Ambassador Permanent Delegate to Unesco

Mr. Gauri NARAYAN Under-Secretary Ministry of Education and Culture

Mr. Ram Bhakta P. BISHWAKARMA Deputy Permanent Delegate to Unesco

NICARAGUA

M. Carlos TUNNERMANN
Président de la Commission des droits de l'homme et de la paix
à l'Assemblée nationale du Nicaragua

M. Manuel MADRIZ Délégué suppléant Délégation permanente auprès de l'Unesco

NIGER

S. Exc. M. Lambert MESSAN Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

NIGERIA

Mrs Helen MARINHO Secretary-General National Commission for Unesco

Mr. S. ALKALI Députy Permanent Delegate to Unesco

NORVEGE/NORWAY

Ms Ase VOLLO Executive Officer Ministry of Cultural and Scientific Affairs

NOUVELLE-ZELANDE/NEW ZEALAND

Mr. Peter HEENAN
Permanent Delegate to Unesco

Ms Elizabeth Louise ROSE Secretary National Commission for Unesco

OMAN

H. Exc. Mr. Musa Bin Jaffar Bin HASSAN Permanent Delegate to Unesco

Mr. Ali Saleh AL-MEJAINI Secretary General National Commission for Unesco

PAKISTAN

Mr. Ijaz HUSSAIN Députy-Permanent Delegate to Unesco

PANAMA

M. Jorge PATINO Chargé d'affaires a.i. Délégation permanente auprès de l'Unesco

PARAGUAY

M. Luis F. AVALOS G. Délégué permanent auprès de l'Unesco

PEROU/PERU

S. Exc. M. Julio-Ramon RIBEYRO Ambassadeur Délégué permanent auprès de l'Unesco

S. Exc. M. Santiago MARCOVICH Ministre Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

Mlle Lizeth NALVRATE Deuxième Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

PHILIPPINES

Ms Virginia MORENO Chairman National Commission for Unesco

Mr. José-Ramon L. FAUSTMANN Commissioner National Commission for Unesco

Mr. Gabriel CASAL Advisor National Commission for Unesco

Ms Deanna O. MACDONALD Permanent Delegation to Unesco

POLOGNE/POLAND

M. Léon WASCINSKI Secrétaire général Commission nationale pour l'Unesco

PORTUGAL

M. Joaquim PASSOS LEITE Chef de la Division du patrimoine Institut portugais du patrimoine culturel

Mme Tereza CUNHA REGO Ministère des affaires étrangères

OATAR

Mr. Ibrahim MOHAMMED Head Unesco Section National Commission for Unesco

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARABE REPUBLIC

S. Exc. M. Eid ABDO Ministre adjoint de l'éducation

M. Hicham HADDAD Ministre adjoint de la culture Ministère de la culture

M. Abd Elkarim SAOUD Délégué permanent auprès de l'Unesco

SRI LANKA

H. Exc. Mr. Ananda W.P. GURUGE Ambassador Permanent Delegate to Unesco

Mr. S.J. SUMANASEKERA BANDA Secretary-General National Commission for Unesco

Ms Sujata GURUGE Permanent Delegation to Unesco

SUEDE/SWEDEN

Mr. Anders FALK Head of Section Ministry of Education and Cultural Affairs

SUISSE/SWITZERLAND

Mme Brigitta SCHOCH Commission nationale pour l'Unesco

THAILANDE/THAILAND

Prof. Dr. Adul WICHIENCHAROEN
Chairman of the National Sub-Committee on
Medium-Term Plan
National Commission for Unesco

Mrs Srinoi POVATONG
Deputy Permanent Delegate to Unesco

Miss Kularb NA NAGARA External Relations Division Ministry of Education

TUNISIE/TUNISIA

M. Béchir MAHJOUB Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

TURQUIE/TURKEY

M. Engin TÜRKER Premier Conseiller Delegation permanente auprès de l'Unesco

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES/UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

M. Evguéni IAGODKINE Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco

VIETNAM

M. Kinh Tai NGUYEN Délégation permanente auprès de l'Unesco

Mme Dinh Phuong Anh Conseiller de l'Ambassade du Vietnam en France

YEMEN

Mr. Ahmed SAYYAD
Permanent Delegate to Unesco

YEMEN DEMOCRATIQUE/DEMOCRATIC YEMEN

Mr. Abdul Wasa ALWAN Secretary-General National Commission for Unesco

YOUGOSLAVIE/YUGOSLAVIA

M. Bozidar PERKOVIC Vice-Président Commission nationale pour l'Unesco

II. Observateurs d'Etats non Parties à la Convention/ Observers from States not Parties to the Convention

ANGOLA

Mme Ana Maria de OLIVEIRA Expert au Secrétariat d'Etat à la culture

ANTILLES NEERLANDAISES/NETHERLANDS ANTILLES

Mr. Frank ELSTAK Secretary-General National Commission for Unesco

AUTRICHE/AUSTRIA

Mme Christina ZIMMERMANN Ministère de la Science et de la Recherche

BARBADE /BARBADOS

Mr. Carl JACKSON Counsellor Embassy of Barbados in Brussels

BAHREIN/BAHRAIN

Mr. Rashid SULAYBIKH Secretary-General National Commission for Unesco

Mr. Ali Abdulla KHALIFA
Assistant Secretary General
National Council for Culture, Arts and Literature

EL SALVADOR/EL SALVADOR

M. Roberto RIUAS SARDINER Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

GUINEE-BISSAU/GUINEA-BISSAU

M. Abdulai DJAU Secrétariat d'Etat pour la culture et les sports

JAPON/JAPAN

Ms. Emiko MURAI Third Secretary Embassy in France

MONGOLIE/MONGOLIA

- S. Exc. M. Luvsandorjiin MUNDAGBAATAR Ambassadeur extraordinaire et plénipotentaire Délégué permanent auprès de l'Unesco
- M. Altangerel RADNABAZARYN Commission Nationale pour l'Unesco

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINEE/PAPUA NEW GUINEA

Mr. Alos YAGAS Advisor National Commission for Unesco

SURINAME/SURINAME

Mr. Eugene W. WONG LOI SING Secretary-General National Commission for Unesco

TCHECOSLOVAQUIE/CZECHOSLOVAKIA

M. Karel KOMAREK Commission tchécoslovaque pour l'Unesco

VENEZUELA

Mme Muriel von BRAUN KARTTUNEN Premier Secrétaire Délégation permanente auprès de l'Unesco III. Organisations ayant un statut consultatif auprès du Comité du patrimoine mondial/Organizations with an advisory status to the World Heritage Committee

Conseil international des monuments et des sites/ International Council on Monuments and Sites (ICOMOS)

M. Léon PRESSOUYRE Vice-Président Université Paris I

IV. Organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales/International Governmental and Non-Governmental Organizations

Conseil international des femmes juives/International Council of Jewish Women

Mme Norma ANAV

Société internationale pour le développement (SID)/Society for International Development

M. Jacques Godchot

<u>Union mondiale des organisations féminines catholiques</u> (UMOFC)/World Union of Catholic Women's Organizations

Mme Chantal de Thoury

V. Secretariat de l'Unesco/Unesco Secretariat

M. Henri Lopes Sous-Directeur général pour la culture et la communication/ Assistant Director-General for Culture and Communication

M. Anders Arfwedson
Sous-Directeur général adjoint pour la culture et la communication/Deputy Assistant Director-General for Culture and Communication

Mme Anne Raidl Directeur/Director Division du patrimoine culturel/Division of Cultural Heritage

Mr. Bernd von Droste Directeur/Director Division des Sciences écologiques/Division of Ecological Sciences

M. S. El-Mugharbel Bureau des relations extérieures/External Relations Office Division des Etats arabes/Arab States Division

M. Daniel de San Office des normes internationales et des affaires juridiques/ Office International Standards and Legal Affairs

Mr. Mark Warren Bureau du Contrôleur financier/Bureau of the Comptroller